Avis public

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 mars 2024.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

- Ordonnance OCA24 17006 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.
- Ordonnance OCA24 17009 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur du 1er avril au 31 octobre 2024 sur la placette entre le chemin Queen-Mary et la rue Frère-André.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, alinéa 8 °)

- Ordonnance OCA24 17007 permettant la fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.
- Ordonnance OCA24 17010 permettant la fermeture de la bretelle du chemin de la Côte-des-Neiges direction sud entre le chemin Queen-Mary et la rue du Frère-André, du 3 juin au 31 octobre 2024 et permettant l'occupation des unités de stationnement et d'une partie du trottoir en face de chacun des commerces situés en rez-de-chaussée ou au sous-sol touchés par la fermeture, du 1er avril au 31 octobre 2024.

(R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 1 °)

- Ordonnance OCA24 17005 permettant à l'implantation d'un passage pour écolier à l'intersection de l'avenue Darlington et de l'avenue de Brighton.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC
(R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

- Ordonnance OCA24 17008 permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.
- Ordonnance OCA24 17011 permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées du 1er avril au 31 octobre 2024 sur la placette entre le chemin Queen-Mary et la rue Frère-André.

RÈGLEMENT SUR LES SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
(RCA17 17285, article 7)

- Ordonnance OCA24 17004 relative au montant total des subventions pouvant être accordées à une société de développement commercial.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie des ordonnances en communiquant avec la Division du greffe à l'adresse courriel : genevieve.reeves@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 13 mars 2024.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate

Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 11 mars 2024

Événement	Requérant	Description de l'événement	Endroit	Date	Occupation	Vente	Camion bouffe de rue	Demande de permis d'alcool	Consommation d'alcool	Bruit	Marquage sur la chaussée	Nombre de participants prévu	Fermeture de rue	Statut
Chemin de Croix	St-Kevin's Parish church	Chemin de croix avec 6 arrêts dont 3 sur la rue et 3 dans les paroisses : St-Kevin, NDN et St-Paul Anglicaine. Lecture et prières.	Trajet sur Rue / Trottoir : St-Kevin's Paris church > Côte-Des-Neiges sud > Paroisse Notre-Dame-des-Neiges > Côte-Des-Neiges > Jean-Brillant > St-Mary's hospital > Jean-Brillant > Lavoie > Edouard-Montpetit > Lemieux > Parc Mackenzie-King > St-Kevin > Beaucourt > Côte-Sainte-Catherine > St-Paul's Anglican church > Côte-Sainte-Catherine > Côte-Des-Neiges > St-Kevin's Paris church	29 mars 2024	9h à 13h	N/A	N/A	N/A	N/A	11f à 13h	N/A	600	Non	Accepté
Spring fun day	Fédération of Filipino Canadian Associations of Quebec Ins. (FFCAQ)	Fête de pâques avec activités pour les enfants, jeux, spectacles et distributions de collations.	Parc Martin Luther-King	14 avril 2024	8h à 19h	N/A	N/A	N/A	N/A	12h à 17h	N/A	500	Non	Accepté